

Le Nédranais

Budget des communes
et des EPCI
2018

Nomenclatures
des Communes

Plan de comptes par nature
Liste des codes fonctionnels
Liste des chapitres budgétaires

Applicables au 1^{er} janvier 2011

Instruction M14

Guide de l'imputation
et des recettes communales

Lexicompta
ÉDITION 2011

Compte administratif
Budget primitif 2018

Focus sur
LE SERVICE FINANCES
RESSOURCES
HUMAINES



Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

Comme annoncé, la commune est rentrée dans une période importante de travaux. Au nom de la municipalité, je voudrais vous remercier pour votre patience, votre compréhension et pour votre coopération. Récemment, nous avons assisté à la démolition de l'ancien bâtiment de l'école publique, où bon nombre d'entre nous avons gardé de grands souvenirs de notre scolarité à Plédran.

L'émotion et la nostalgie passées, c'est vers l'avenir que nous nous tournons désormais. Tout nous transporte vers un monde toujours plus moderne et toujours plus numérique. A ce propos, combien d'entre nous utilisons internet pour nos démarches administratives, nos commandes de biens et de services. Je pense aussi à celles et ceux, artisans, commerçants, professions libérales, autoentrepreneurs, qui ont besoin d'internet pour travailler, et si possible, avec un fort débit ! Ce n'est pas notre jeunesse, née avec ce monde digital, qui me contredira. L'enjeu est donc très fort. Et le dynamisme et la croissance de notre commune sont désormais liés à la qualité des réseaux numériques.

C'est pourquoi, sur les 7 prochains mois, Orange va installer une dizaine d'armoires sur l'ensemble de notre territoire pour préparer le déploiement de la fibre optique. Les premiers riverains seront éligibles au second semestre 2019. Tout sera intégralement installé fin 2021. Chacun d'entre nous pourra librement choisir son opérateur et profiter du confort de débit des installations. C'est donc Plédran et l'ensemble des communes de Saint-Brieuc Armor Agglomération qui seront raccordées, accélérant ainsi notre attractivité.

Le monde change donc très vite, nous entraînant vers de nouveaux usages, comme, par exemple, vis-à-vis de la Poste. L'opposition remet en cause la méthode du compromis et la gestion de la communication faite pour annoncer les changements d'horaires de la Poste, et je l'entends. Mais que pouvons-nous faire d'efficace, pour lutter contre cette baisse de fréquentation, à part de pousser plus régulièrement la porte de notre agence postale ?

La limite de tout cela est plutôt que ces changements aillent beaucoup trop vite pour certains. L'analyse des besoins sociaux (ABS), diagnostic réalisé par le CCAS, a d'ailleurs bien mis en évidence le danger de la fracture numérique.

« On ne subit pas l'avenir, on le fait », disait Georges Bernanos. Un certain nombre de changements sont inéluctables. Et nous serions bien présomptueux de nous dresser contre ces mouvements. Je vous propose donc de les anticiper et de les accompagner le mieux possible pour que toutes les générations puissent partager ce temps du tout numérique. Nous ne vous laisserons pas tomber.

Bon mois de novembre

*Le Maire,
Stéphane Briend*

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3 150 exemplaires
Directeur de publication : Stéphane BRIEND
Membres de la Commission Communication :
 Olivier COLLIOU, Jean-Marie MOUNIER,
 Marie Ange BOURSEUL, Laurence LUCAS, Maryse ECOLAN
 Daniel ETESSE (suppléant), Daniel TANGUY,
 Alexandre TAILLARD, Lydie LE GLATIN (référente mairie)
Maquette & Rédaction :
 Pascal COGNEAU - 06 27 28 34 43
Réalisation et Impression :
 Communicolor Plédran - 02 96 42 24 85
Crédits photos : Mairie de Plédran, Associations, Pentacle
Régie publicitaire : Communicolor Plédran
Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.fr
 Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

ABONNEMENT 2018 pour les non Plédranais : 18,90€
 pour 10 numéros. Contactez la Mairie



REMISE DES ARTICLES :

en **mairie** ou par courriel : mairie@ville-pledran.fr

Plédranais de décembre

au plus tard le **mercredi 21 novembre** dernier délai.
Distribution à partir du 18 décembre

Plédranais de janvier 2019

au plus tard le **mercredi 19 décembre** dernier délai.
Distribution à partir du 15 janvier

RAPPEL : Tout article remis en mairie après la date indiquée à chaque numéro du Plédranais ne pourra être publié. Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

Conseil municipal du 23 octobre 2018

■ DELIBERATION CADRE RELATIVE AU RIFSEEP

Le Conseil municipal a adopté le nouveau régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement Professionnel (RIFSEEP)

Vote : « Pour » = 23, « Contre » = 6
(M Raoult, JC Rouillé, M Ecolan, JM Déjoué, P Quintin, D Etesse)

■ CLASSE ORCHESTRE : CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS AVEC L'ASSOCIATION MUSICALE PLEDRAINAISE

Le Conseil municipal autorise M. Le Maire à signer la convention avec l'Association Musicale Plédranaise, qui s'engage à mettre à disposition de la mairie, pour l'école des Coteaux, des intervenants musiciens (2 heures par semaine) et la coordinatrice de l'association qui organisera les temps d'enseignement, en contrepartie une contribution financière de 8 000 € sera versée à l'association musicale."

Vote : « Pour » = 28, « Ne prend pas part au vote » = 1 (M Raoult)

■ AIDE A L'INSTALLATION DE MEDECINS

Le Conseil municipal autorise M. Le Maire à engager des négociations avec d'éventuels candidats pour attribuer une aide financière afin de couvrir les frais des médecins désireux de s'installer.

Vote à l'unanimité

■ DECISION MODIFICATIVE N° 1

Le Conseil municipal décide d'abonder l'article 2051 suite à des dépenses non prévues au budget primitif 2018 : acquisition logiciel élections dans le cadre du Répertoire électoral unique (1 500 €)

Vote à l'unanimité

■ MISES EN NON-VALEUR

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de l'admission en non valeurs de titres pour un montant de 11 720,14 € à l'article 6541.

Vote à l'unanimité

■ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil municipal décide d'accorder la subvention de 500 € au Comité des fêtes au titre de la Flèche Plédranaise 2018.

Vote à l'unanimité

■ TARIFICATION DE L'ESPACE JEUNES ET ETE JEUNES

Le Conseil municipal a adopté les tarifs de l'espace jeunes et de la prestation Eté jeunes à compter du 1er septembre 2018. (tarifs disponibles sur le site internet).

Vote à l'unanimité

■ ACQUISITION DE LA RUE DU BUCHON

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition du terrain, situé rue du Buchon, à l'euro symbolique, de préciser que les frais d'acte seront à la charge de la collectivité (acquisition par la mairie), de désigner Maître RIBARDIERE, notaire à Plédran, pour l'établissement de l'acte.

Vote : « Pour » = 27, « Ne prend pas part au vote » = 2 (O Colliou, K Faure)

■ CESSIION DE DEUX DELAISSES – LOTISSEMENT JEAN LOUIS COLLIN

Le Conseil municipal décide la cession des deux délaissés cadastrés H 2747 et H 2748 représentant respectivement 98m² et 76 m² à Monsieur et Madame SANNIER-LENNON (parcelle H 2747) et à Monsieur et Madame LACORNE (parcelle H 2748) au prix de vente d'un euro symbolique pour chaque délaissé.

Vote : « Pour » = 28, « Ne prend pas part au vote » = 1 (E Buron)

■ VENTE DES TERRAINS RUE JOSEPH HERVE

Le Conseil municipal approuve la cession des terrains cadastrés H 408 et H 409, aux conditions financières ci-dessus mentionnées au promoteur TK Promotion et désigne Maître RIBARDIERE, notaire à Plédran pour l'établissement de l'acte.

Vote : « Pour » = 27, « Ne prend pas part au vote » = 2 (O Colliou, K Faure)

■ INDEMNITE D'EVICITION – ZONE DU VAL

Le Conseil municipal autorise Monsieur Le Maire à procéder au versement de l'indemnité d'éviction au GAEC DES PETITES MARES qui s'élève à 3 097,47 €

Vote à l'unanimité

■ REGULARISATION CESSIION PARCELLE A 1309 – PLACE DU PILORI – LIEU-DIT L'HOPITAL QUOSSOY

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la vente de la parcelle A 1309, située à Quessoy au lieu-dit l'Hôpital – place du pilori à l'euro symbolique

Vote à l'unanimité

■ DEMANDE D'ACQUISITION DU LOGEMENT 6 IMPASSE DES NOISETIERS (PROPRIETE HLM LES FOYERS – BSB)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à la vente du logement BSB 6, impasse des noisetiers.

Vote à l'unanimité

■ RESTAURANT SCOLAIRE ET UNITE DE PRODUCTION CULINAIRE : RESULTAT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – ATTRIBUTION DES LOTS

Le Conseil Municipal, sur proposition de la CAO du 16 octobre 2018, rend la décision d'attribuer 7 lots, et d'en relancer 3.

Vote à l'unanimité

OCTOBRE 2018

Permis de construire

- EARL DU Vau Morin, Le Vau-Morin, Extension d'une stabulation VL et aménagement en logettes dos à dos. Construction d'un hangar de stockage de matériel de 230 m²
Construction d'une fumière couverte de 237 m²
Construction d'un silo à maïs de 245 m²
- M. et Mme GEORGELIN Stéphane, Les Prés-Bernard, Construction d'un garage et d'un bûcher
- M. et Mme CAMARD Stéphane, 13 rue de la Vallée, Modification des façades
- Mme GICQUEL Brigitte, 30 rue des Bruyères, Construction d'une maison individuelle et démolition d'une annexe
- M. et Mme ANCEL
11 La Ville-Hervy, Extension d'une maison d'habitation, construction d'un garage indépendant et démolition de deux annexes

- M. et Mme BREGAINT/REUX, 6 Ter rue du Tertre du Bourg, Construction d'une maison individuelle

Déclarations préalables

- M. BOULET Alain, 1 impasse des Baragans, Edification d'une clôture
- Mme HAMON Marie-France, 50 Le Rochay, Edification d'une clôture
- M. DUTOIT Sébastien, 2 impasse du Clos Pilé, Montage d'une pergola et brise vue devant la terrasse
- M. GAUDIN Jérôme, 4 Le Petit-Hirel, Clôture et portail
- M. et Mme LEYZOUR / TOQUE, 32 La Ville Folle, Aménagement de combles avec création de 2 velux 134/98 (plancher existant)
- Mme TANGUY Sylvie, 8 rue du Haut-Chemin, Modification de la clôture et du portail

- M. et Mme GRIJOL / FAVARO, 7 Le Haut-Madray, Construction d'un abri de jardin
- M. MOULLÉ Mickaël, 35 rue Henri Matisse, Edification d'une clôture
- Mme CHATELAIN Agnès, 40 rue Bel-Orient, Isolation par l'extérieur d'une façade
- SCI ACTIPARC 7, 5 rue des Compagnons, Création de 2 châssis oscillo battant en façade nord du bâtiment existant
- Mme Thérèse MORIN, 24 rue du Haut-Chemin, Construction d'un garage
- Mme ROUILLE Magalie, 5 rue d'Anjou, Aménagement du garage existant en chambre. Remplacement des portes de garage et de service par des fenêtres PVC. Construction d'un garage attenant à la maison.
- DIAS VIEIRA VELOSO José, 14 rue Du Clos-Maret, Clôture

Quelques règles de bonne conduite

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est strictement interdit dans le département des Côtes d'Armor, aucune dérogation ne peut être accordée conformément à l'arrêté préfectoral du 20 Mars 2014.

Nuisances sonores : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les déjections canines sont devenues une véritable nuisance pour qui se promène aujourd'hui dans Plédran : voies publiques, trottoirs, espaces verts publics, jeux publics pour enfants. Aussi, même si nous vivons dans un charmant coin de campagne, il serait bon de rappeler aux propriétaires de chien que ramasser les déjections de leur animal est un acte civique.

Les dépôts sauvages : l'article R644-2 permet de réprimer le fait d'embarrasser la voie publique en y déposant ou y laissant sans nécessité des matériaux ou objets quelconques qui entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4e classe (750 €).

Horaires des services municipaux



Mairie : Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30. Samedi (permanence) : 9h - 12h.

Horizon : Lundi, mardi, jeudi : 13h30 - 17h30

Mercredi, vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 18h.

Service Urbanisme : uniquement le matin.

CCAS : les lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h.

Permanence de Mme le Moual les mercredis après-midi : 14h - 17h, sur rendez-vous uniquement.

Tél : 02 96 64 34 22.

CIAS de Saint-Brieuc Armor Agglomération – antenne
Centre 17 rue du Sabot – Zoopôle – 22440 PLOUFRAGAN :
02 96 58 57 00

Copies pour les associations



Les copies pour les associations seront réalisées en mairie, **sur demande et uniquement le samedi matin.**

Marché Samedi matin



Plédran accueille chaque samedi un marché hebdomadaire place de la Mairie. Vos commerçants habituels vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.

Etat Civil

Naissances

- GUENNEC BROUARD Mawenn, 5B rue du Clos-Pilé
- BOINET Eva, 48 rue du Val
- EON Léna, 11 rue Théodore Botrel
- VANDERWEE Elyne, 18 rue des Prés-Bernard
- LEJART Nolan, 7 rue Saint-Nicolas
- ALBICE Sevan, 4 rue de la Bessière

Mariages

- BRILLET Alain, cuisinier, PLEDRAN, 4, impasse de la Jaunaie et LESUR Marie-Noëlle, sans profession, PLEDRAN, 4, impasse de la Jaunaie
- BARRAS Aurélien, commercial, PLEDRAN, 26, rue des Lilas et BLANCHOT Tamara, infirmière, PLEDRAN, 26, rue des Lilas

Décès

- TANGUY née GUÉGO Denise, 87 ans, 2, rue des Bruyères
- GUYOMARD Michel, 67 ans, 1, Venelle de Bodeu
- RAULT Jean, 87 ans, 12, la Ville-Guinvray
- EOUZAN Loïc, 61 ans, 13 rue St Volon
- BENOIT Didier, 53 ans, 7 impasse des Châtaigniers

JEUNES FILLES ET GARÇONS, VOUS



AVEZ 16 ANS

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. **Cette démarche est obligatoire.** Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC). **Présenter le livret de famille et la carte nationale d'identité.**

NOCES DE DIAMANT

29 septembre 2018 :

Rémy Choy et Thérèse Gachignard, 7 allée Jean Moulin



EVENEMENTS D'ETAT CIVIL

Le service Etat Civil est à votre disposition, pour tout renseignement et remise de documents et dossiers concernant les événements ci-dessous. Il est cependant nécessaire, sauf situations particulières, de **prendre rendez-vous** pour :

- **Enregistrer un PACS** : dossier complet déposé auparavant
- **Déposer un dossier de mariage** : il doit être complet et accompagné du guide des formalités à retirer en mairie, présence des 2 futurs époux.
- **Effectuer une reconnaissance d'enfant** : couple non marié présence indispensable du père pour établir sa paternité. Présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Cette démarche peut se faire dans la mairie souhaitée par les futurs parents. Il ne s'agit pas obligatoirement de la mairie du lieu du domicile.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Attention aux faux sites administratifs et aux arnaques en ligne

Demande d'extrait d'acte de naissance ou de casier judiciaire, carte grise, nombre de points restant sur votre permis de conduire... La plupart des démarches administratives peuvent se faire gratuitement en ligne sur les sites officiels de l'administration française. Il existe néanmoins des sites privés, souvent payants qui proposent de vous aider. Attention, il peut s'agir d'arnaques rappelle la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF).

Mise en place du nouveau Conseil Municipal Enfants

La mise en place du nouveau Conseil Municipal Enfants s'est déroulée le vendredi 19 octobre en Mairie en présence de M. Le Maire, de Mme Karine Quintin, conseillère municipale déléguée en charge du CME, d'élus et des parents.

Le Maire a félicité les nouveaux entrants pour l'engagement et l'intérêt qu'ils portent à leur commune mais il a également remercié les parents pour les encouragements et l'aide qu'ils ont apportés à leurs enfants pendant la campagne électorale.

Une rétrospective des actions passées a été énumérée et déjà le 1^{er} rendez-vous a eu lieu le 11 novembre pour fêter le centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale.

Visite de l'Assemblée Nationale

Cette année sera aussi particulière pour les jeunes élus car ceux-ci se rendront le 28 novembre prochain à Paris pour visiter l'Assemblée Nationale. Ils devraient revenir avec de merveilleux souvenirs. Comme les années précédentes, les jeunes seront encadrés et accompagnés par Karine Quintin, Nicolas Feret, Octavie Morin et Josy Colleu.



*Le nouveau Conseil Municipal Enfants et leurs aînés.
Absent sur la photo :
Youenn Billon et
Sullivan Malfilatre.*

Elections Européennes le 26 mai 2019

Etes-vous inscrit(e) sur la liste électorale de PLEDRAN ?

N'attendez pas le dernier jour !

Vous pouvez vous inscrire :

- **en mairie** : présentez votre carte d'identité et un justificatif de domicile récent
- **par correspondance** : formulaire disponible en mairie ou sur internet et accompagné d'une copie de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile récent
- **ou en ligne** : mon.service-public.fr



Vous êtes nouveau résidant à Plédran ?

Demandez votre inscription sur la liste électorale.
Présentez votre carte d'identité et un justificatif de domicile

Vous avez changé d'adresse sur la commune ?

Pour recevoir votre nouvelle carte électorale, informez le service des élections de votre nouvelle adresse sur Plédran

Vous avez 18 ans entre le 1^{er} mars 2018 et le 28 février 2019 ?

Vous êtes inscrit d'office sur la liste électorale si votre recensement militaire a été effectué à Plédran

Votre enfant majeur est parti du domicile familial ?

Informez-le qu'il doit demander son inscription à la mairie de son nouveau domicile. Suite à cette nouvelle inscription, la radiation sur les listes de Plédran sera automatique.

Réception de la TNT : aides financières

L'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) ouvre des aides financières pour les téléspectateurs en cas de difficulté de réception de la TNT.

Face aux difficultés persistantes de réception de la TNT dans le secteur de Saint Brieuc, l'état ouvre des aides financières pour permettre aux téléspectateurs d'adopter un autre mode de réception de la télévision. Ces aides sont disponibles auprès de l'ANFR.

Depuis plusieurs mois, l'ANFR est régulièrement sollicitée par des téléspectateurs confrontés à des difficultés de réception récurrentes de la TNT, liées à la propagation de signaux provenant des émetteurs britanniques. Les études dans la zone ont conclu au caractère irréductible de ces brouillages, la seule solution étant de passer à un mode de réception alternatif de la télévision (satellite, câble, ADSL ou fibre optique).

Le Fonds d'Accompagnement de la Réception Télévisuelle (FARTV) mis en place par le gouvernement permet à l'ANFR d'accorder des aides financières pour accompagner les téléspectateurs dans l'adaptation de leur équipement télévisuel.

Depuis le 1^{er} juillet, l'ANFR ouvre ces aides financières sur 101 communes des Côtes d'Armor, concernées par les perturbations. Les habitants de Plédran peuvent en bénéficier.

Ces aides sont destinées aux particuliers et aux gestionnaires d'immeubles disposant d'une antenne râteau pour capter la TNT. Leur montant est de 250 euros maximum pour les particuliers et de 500 euros maximum pour les gestionnaires d'immeubles. Elles sont attribuées sans

condition de ressources et pour la résidence principale.

La demande d'aide financière doit être accompagnée de justificatifs : facture et attestation de réalisation des travaux sur l'équipement de réception de la télévision. Les demandes d'aides seront reçues jusqu'au 31 décembre 2018.

Pour obtenir de l'aide, les bénéficiaires doivent :

- se rendre sur le site recevoirlatnt.fr et remplir un formulaire en ligne,
- ou appeler le 0 970 818 818 (appel non surtaxé)



Victime d'un accident ou d'une agression ?

Vous avez été mordu par un chien, blessé dans un accident de la route ou lors d'une agression, vous avez été percuté par un skieur pendant les vacances, vous avez été victime d'un accident médical, vous êtes tombé sur le sol glissant d'un magasin...

Pensez à en informer votre caisse d'assurance maladie et votre médecin traitant !

Pourquoi ? La Cnam va prendre contact avec le responsable de l'accident et sa compagnie d'assurance pour se faire rembourser des frais engagés pour vous soigner. Cela ne changera rien pour vous, vous serez remboursé comme d'habitude.

En quoi est-ce important ? En informant votre Cnam, vous faites un geste simple, utile et citoyen pour éviter à notre système de santé de supporter des frais qui ne lui incombent pas. C'est aussi cela être un assuré responsable et solidaire !

Comment déclarer un accident ?

Par téléphone au **36 46**

Sur votre compte ameli : rubrique mes démarches / Déclarer un accident causé par un tiers

L'Assurance Maladie

ON M'A BLESSÉ

VITE JE DÉCLARE MON ACCIDENT À MA CAISSE D'ASSURANCE MALADIE.
Elle peut ainsi récupérer les sommes engagées pour mes soins auprès du responsable de l'accident ou de sa compagnie d'assurance.
Grâce à cette démarche, l'Assurance Maladie recouvre chaque année près d'un milliard d'euros. Nous améliorerons ainsi la gestion de notre système de santé.

Pour déclarer, j'appelle le **3646** Service 24h/24 et 7j/7

ameli.fr

5 pavillons sociaux parfaitement intégrés dans l'environnement

Lundi 1^{er} octobre, les 5 pavillons sociaux construits rue des Trois Fontaines à Plédran ont été inaugurés.

Ce programme se compose de 2 type 3, 2 type 4 et 1 type 5, tous en duplex. Orienté Sud, chaque logement dispose d'un jardin privatif, d'un garage attenant et d'une place de stationnement. Ils sont également accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les cinq pavillons sont occupés depuis mars 2018.

Les logements sont équipés d'une VMC simple flux hygro-réglable type B. Le renouvellement de l'air s'effectue en fonction des besoins réels. La diminution du besoin en énergie est nettement perceptible grâce à ce système de ventilation. La pompe à chaleur air/eau mixte permet à la fois la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire. Un programmateur central et des robinets thermostatiques sur chaque radiateur à basse température permettent d'optimiser le système de chauffage. Cette opération, exemplaire d'un point de vue environnemental, perpétue l'engagement de TERRE ET BAIE HABITAT d'offrir des logements de qualité, où il fait bon vivre, et surtout d'être garant du pouvoir d'achat des résidents.

La construction de ces logements rentre dans le Programme Local de l'Habitat



de Saint Briec Armor Agglomération. La maîtrise d'œuvre a été confiée début 2017 à l'agence Jouan – Quéré de Saint-Briec.

« Cette opération s'insère parfaitement dans le lotissement », ont souligné Christiane Le Moual, maire adjointe en charge de l'action sanitaire et sociale de Plédran, et Pierre Delourme, Président de Terre et Baie Habitat.

Gilles Darcel, conseiller délégué en charge de la sécurité et des commémorations à la ville de Plédran et administrateur de Terre et Baie Habitat, Martine Hubert, vice-présidente de Terre et Baie Habitat, Christiane Le Moual, maire adjointe de Plédran en charge de l'action sanitaire et sociale, Pierre Delourme, Président de Terre et Baie Habitat, François Billiemaz, Directeur Général de Terre et Baie Habitat, et Arnaud Le Jalle, chargé d'opérations à Terre et Baie Habitat.

Les 55 ans se fêtent aussi !

La classe 63 s'est retrouvée pour passer une soirée conviviale et sympathique.



Les habitants du Pommier-Agan et de la Côte réunis

Dimanche 7 octobre, les habitants du Pommier-Agan et de la Côte se sont réunis pour la 6^e année consécutive.



Repas de quartier de Bel Air

Le samedi 15 septembre, une soixantaine d'habitants du quartier de bel air se sont retrouvés sous chapiteau rue du paradis pour leur repas annuel.

Toutes les générations étaient présentes pour partager un repas chaud le midi et un buffet le soir. La convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Durant l'après-midi, les joueurs de boules et de palets ont passé un très bon moment. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



La voisinade du village du Vicomte-Couëlan

Les 6 et 7 juillet, pour la énième année consécutive, les habitants du village du Vicomte-Couëlan se sont retrouvés sous un barnum pour des festivités qui ont commencé vendredi par une soirée maque-reaux en papillote.



Samedi midi, le pot de bienvenue a été honoré de la présence de Monsieur le Maire et nous nous sommes de nouveau attablés autour d'un généreux buffet campagnard. Le déjeuner a été suivi par un concours de pétanque ou une promenade digestive dans la campagne environnante. Les participants, après s'être remis à table le soir autour d'un barbecue, se sont quittés tard dans la nuit en attendant de se retrouver au mois de janvier pour partager leur traditionnelle galette des rois.

Journée très sympathique et conviviale qui a permis de faire connaissance avec les nouveaux habitants et qui concrétise l'entraide, la solidarité et les bonnes relations au sein du village. Merci aux organisateurs.

Le programme pour **mosaik**

Mosaïk est un lieu d'animation. L'association Mosaïk est un équipement de proximité financé par la Caisse d'Allocations Familiales et la ville de Plédran. Elle participe au développement social local et mène des projets en concertations et institutions. Son but est de répondre au mieux aux besoins des habitants en suscitant leur implication et en favorisant la mise en œuvre de leurs initiatives et participations.

MERCREDI 21 NOVEMBRE

Atelier créatif : fabrication de décorations de table pour la soirée des adhérents. De 14h à 16h.

MARDI 27 NOVEMBRE

Atelier peinture sur verre.
De 18h30 à 20h30. 5€/pers.
Prévoir son support (assiette/vase...) et un tablier.



MERCREDI 28 NOVEMBRE

Atelier parents/enfants : fabrication de décorations pour la vente du téléthon. De 14h à 16h.

JEUDI 29 NOVEMBRE

Atelier Scrapbooking. 7€/la séance.
Le matériel est fourni. De 18h30 à 20h30.

MERCREDI 5 DÉCEMBRE

Sortie à la patinoire. 3€/pers.
RDV à 13h45 à la patinoire de Languex.

SAMEDI 8 DÉCEMBRE

Soirée des adhérents. Apéritif dinatoire suivi d'un spectacle de magie proposé par Mr Hoplabulle.
RDV à la salle des Côteaux à 19h.
2€/adulte – 1€/enfant.



MERCREDI 12 DÉCEMBRE

Atelier carte de Noël et décoration de table.
RDV à 14h à Mosaïk.



MERCREDI 19 DÉCEMBRE

Repas partagé de Noël.



🏠 Pôle Enfance et Famille

📍 6 rue des écoles
22960 PLEDRAN

☎ 02 96 42 24 70

✉ mosaik22@orange.fr

www.mosaikpledran.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Vendredi de 8h30 à 12h30.

Informations : Adhésion annuelle de 5 € par famille. L'inscription aux activités est obligatoire. Possible par téléphone ou par mail. Le paiement doit être complet au moment de l'activité. Prévenir une semaine avant l'activité en cas de désistement.



Pas besoin d'être un super héros pour sauver des vies : Je donne mon sang

58 personnes dont 2 nouveaux donneurs se sont déplacés à la collecte de sang organisé par l'établissement Français du Sang sur le site Horizon le vendredi 28 septembre 2018 de 14h30 à 19h.



Jean-Marc Geyer, le président de l'association des donneurs de sang bénévoles de L'ANSE, déplore une faible mobilisation des Plédranais. Chaque jour c'est plus de 600 dons qui sont nécessaires en Bretagne et plus de 10 000 dons en France.

Thérèse, Odile et Jean-Marc remercient tous les donneurs et invitent les Plédranais et habitants des environs à venir encore plus nombreux à la dernière collecte de l'année 2018 qui aura lieu sur le site Horizon

le samedi 29 décembre de 9h à 13h.

Laëtitia, l'heureuse gagnante de l'émission "Les 12 coups de midi"

Laëtitia, Plédranaise de 44 ans a participé le 19 août en compagnie de son époux et de quelques membres de sa famille à la célèbre émission « Les 12 coups de midi » sur TF1 et animée par Jean-Luc Reichmann. Autant dire que c'était son jour de chance. En effet Laëtitia est rentrée à Plédran avec la coquette somme de 86 519 euros de cadeaux. Mais pour ce faire, il lui a d'abord fallu passer les tests de sélection qui se sont déroulés à Yffiniac courant mai... Eh oui ! Tout près de chez nous !... en présence d'une quarantaine d'autres candidats. Elle a appris fin juin la bonne nouvelle !

Sa candidature était retenue. Passionnée de jeux télévisés depuis longtemps, elle a notamment participé en 2017 à l'émission « Tout le monde veut prendre sa place » sur France 2 et animée par Nagui et plus récemment en mai 2018 dans le jeu présenté par Eglantine Emayer « Trouver l'intrus » sur France 3. Passer devant les caméras n'est pas chose facile mais Laëtitia reconnaît avoir un sens de la communication assez aisé et une bonne culture générale, bagage indispensable pour réussir dans ce genre de jeux télévisés. De son passage dans l'émission, Laëtitia retiendra surtout la bonne ambiance avec les autres concurrents malgré l'enjeu et la gentillesse de l'équipe d'anim-



tion qui met très rapidement tout le monde en confiance. Notre administrée se dit prête à renouveler l'expérience. Il lui faudra tout de même patienter un peu. En effet un délai de 2 ans est exigé pour pouvoir de nouveau proposer sa candidature. Elle vous encourage d'ailleurs toutes et tous à tenter votre chance ! Et comme elle le dit si joliment avec son sourire communicatif « *Il faut toujours se dire pourquoi pas moi !* »... Alors avis aux amateurs ! Et surtout, nous lui adressons nos très sincères félicitations pour sa superbe prestation.

15 et 16 décembre : Marché de Noël de Plédran

La Ville de Plédran organise une nouvelle fois son Marché de Noël à la Salle Horizon.

De très nombreux artisans et commerçants vous attendent pour des idées cadeaux originales ! Ces deux journées seront ponctuées par des animations à la salle Louis Guilloux :

- Monsieur Hoplabulle et ses sculptures sur ballons ainsi qu'un caricaturiste seront présents
- Un atelier maquillage sera mis en place
- Des lâchers de pigeons seront organisés

La billetterie pour les spectacles à venir sera ouverte : quelques idées de concerts et autres découvertes artistiques pour votre entourage vous attendent ! Et petits et grands pourront faire de tours de calèche pendant les séances photos du Père Noël !!



Entrée libre.
Samedi 15 décembre
de 10h à 19h
Dimanche 16 décembre
de 10h à 18h



Pour des raisons techniques indépendantes de notre volonté, le spectacle « Nous les femmes », prévu à Horizon le 24 novembre 2018 est annulé. Cependant, le public pourra assister à l'actualité de cet artiste avec son nouveau spectacle

mardi 4 juin 2019 à 20h30 à Horizon, « Il était une fois Jean-Marie Bigard ».

Pour les personnes qui avaient leurs places pour le 24 novembre, merci de vous rapprocher de la salle Horizon : 02 96 64 30 30



Mercredi 28 novembre à 15h30

A cheval sur un coquelicot

Accès libre et gratuit

Attention basse définition !

Dans un spectacle poétique, musical et mis en images, la compagnie Caméléon nous emporte dans un univers coloré fait d'objets étranges et de personnages fantasmés.

« A cheval sur un coquelicot » a été créé suite à une commande de la ligue de l'enseignement public des Côtes d'Armor pour le festival des mots familiers (16 mai au 16 juin 2018), festival au cours duquel il a été joué à 20 reprises. Cette création a rencontré l'univers de l'artiste illustratrice Lucie Vandeveld, accueillie en résidence pendant toute la durée du festival.

Sophie Chénet : voix, contrebasse, structures sonores Baschet

Bénédicte Jucquois : voix, clarinette, clarinette basse, kaval

Brigitte Prévost : mise en scène et scénographie

Cette création est soutenue par la ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor, la municipalité de Plouha et le conseil départemental des Côtes d'Armor.



Vendredi 7 décembre à 19h

La bibliothèque de Plédran a trente ans : ça se fête !

Accès libre et gratuit

Retrouvons-nous, bibliothécaires et lecteurs, pour évoquer ensemble les souvenirs, les animations et les livres marquants des trois dernières décennies. Des surprises agrémenteront la soirée. Pour l'occasion, nous vous invitons à imaginer votre bibliothèque idéale. Jusqu'au 7 décembre, venez nous donner le titre et l'auteur de votre livre préféré, partagez vos idées concernant l'amélioration du service, l'aménagement des lieux, les animations... Réinventons ensemble la médiathèque des trente prochaines années.





FOCUS SUR LE SERVICE FINANCES - RESSOURCES HUMAINES

Le service Finances - Ressources Humaines

Le domaine des finances et de la comptabilité demande une technicité particulière. Ce domaine nécessite de la part des agents une constante veille sur les évolutions législatives, afin de les transposer dans les procédures internes de la collectivité.

Le service Finances – Comptabilité – Ressources Humaines compte trois agents, à la mairie de Plédran : Marina Vincent, Directrice Administrative (Finances, service à la population) et des Ressources Humaines, Thérèse Quinio, Sylvie Tanguy référentes finances, marchés publics.



De gauche à droite : Sylvie Tanguy, Marina Vincent, Thérèse Quinio.

RESSOURCES HUMAINES

La ville de Plédran compte une centaine d'agents (titulaires, contractuels) dont 62 titulaires.

« Responsable du service finances, je suis également directrice des Ressources Humaines. Mes missions principales en terme de Ressources Humaines sont les suivantes : suivi individuel des agents (arrêtés, carrières, formations, retraites), la préparation et le suivi du Comité Technique, la préparation du CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail). Une autre de mes missions concerne l'élaboration de projets structurants : par exemple

élaboration en lien avec les élus, la Direction et les partenaires sociaux, d'un projet Ressources Humaines "Horizon 2020", et notamment la mise en place d'un « vis ma vie » et d'échauffements préalables à la prise de poste.

Un des enjeux du poste consiste en la veille juridique et la transposition dans nos procédures internes des nouvelles dispositions législatives. »



MARINA VINCENT : Son leitmotiv « les grands voyages commencent toujours par un premier pas ».

COMPTABILITE - FINANCES

Le service finances - comptabilité est une fonction support d'une collectivité. En effet, c'est un service qui travaille en interaction avec tous les autres services de la collectivité.

« L'avantage de travailler dans une moyenne collectivité est de garder une grande polyvalence dans les tâches. Celles-ci ne sont pas sectorisées. Nous avons la main sur la totalité de la chaîne comptable. »

Travaillant en binôme avec Sylvie, mes tâches au quotidien concernent :

- **Les salaires** : élaboration des salaires et charges sociales (environ 120 paies et bulletins d'indemnité par mois), ce qui représente environ 25% de mon temps de travail.
- **Les marchés publics** : saisie des marchés publics en ligne sur le site MEGALIS ; notification du marché aux entreprises retenues, vérification de toutes

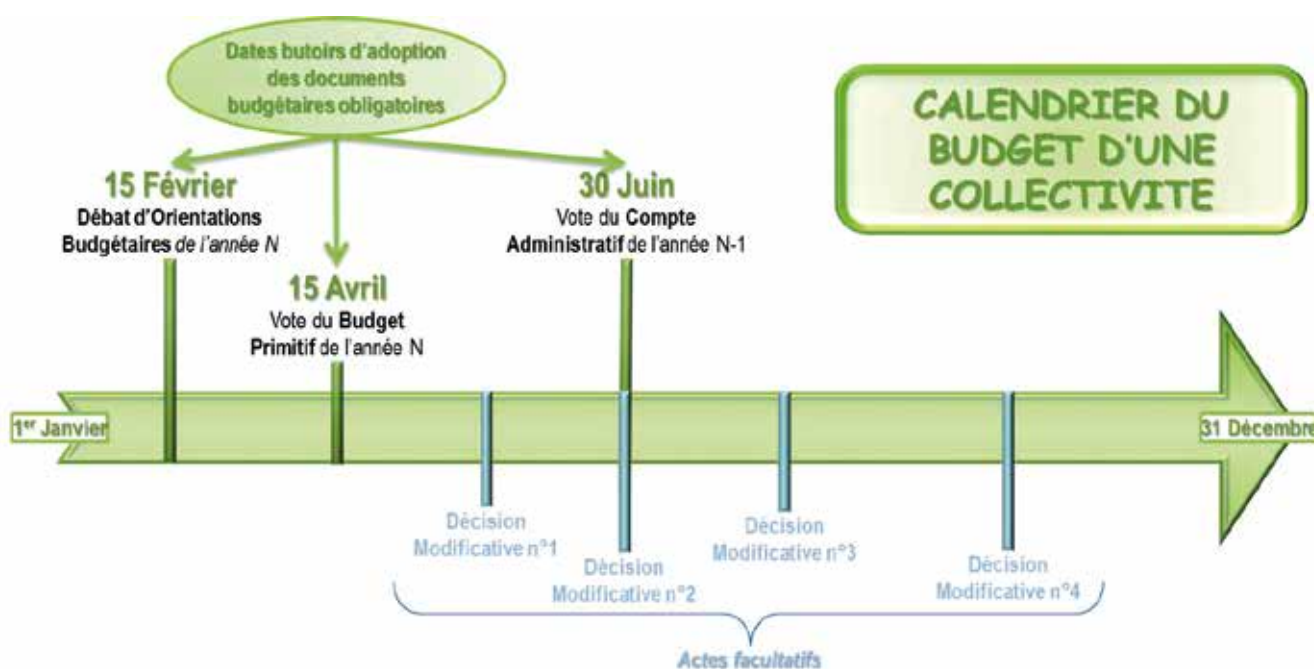
les pièces administratives ; enregistrement des marchés, n° inventaire, vérification des factures et transmission du paiement en trésorerie pour virement bancaire ; les factures d'investissement.

- **Les accidents du travail** : déclaration des accidents du travail à notre assurance ; suivi des remboursements d'indemnités journalières.
- **Le Budget** : travail en collaboration avec la Directrice du service Finances ; préparation des budgets annexes et saisie du budget ; bilans à la demande des élus.

Nous devons constamment faire face à de nouvelles modifications législatives qui impactent notre façon de travailler. Je pense à la dématérialisation des marchés ainsi qu'au prélèvement à la source qui nous demandent une remise en question dans notre façon de travailler. »



THÉRÈSE QUINIO : Son leitmotiv c'est « le bonheur au travail c'est oublier là où nous sommes et penser à ce que nous apprenons et apportons ».



« Avec Thérèse, nous travaillons en binôme. Nous sommes complémentaires dans nos tâches mais devons également assurer les tâches de notre binôme en cas d'absence.

Un des challenges que nous avons actuellement est la dématérialisation totale de la chaîne comptable, avec prochainement la signature électronique.

Nous sommes constamment sollicitées par les services et les prestataires extérieurs.

Mes missions sont :

- Le traitement comptable des dépenses et recettes
- Le contrôle des factures des services
- La saisie des mandats et titres de recettes, représentant, en 2017, 3 434 mandats et 872 titres
- Le suivi des engagements et des crédits
- Le suivi de l'exécution des différentes émissions (mandats et titres) : vérifier

la disponibilité des crédits, vérifier les imputations comptables et les pièces justificatives

- Le suivi du recouvrement des recettes en lien avec la trésorerie
- La gestion de l'inventaire comptable pour les amortissements et les opérations comptables
- Les déclarations de TVA et FCTVA
- La participation au processus de préparation budgétaire (élaboration de la section fonctionnement et investissement)
- Le suivi des demandes de paiement des subventions d'investissement. En cours actuellement : la Maison des associations, le nouveau restaurant scolaire et l'Unité de Production Culinaire, le Pôle Enfance et Familles
- Le versement des subventions aux associations plédranaises et extérieures

Je suis également la correspondante CNAS (le CE des collectivités) auprès des agents. »



SYLVIE TANGUY : Ma devise c'est d'abord de se faire plaisir dans tout ce qu'on fait, d'être sincère et déterminé et d'avoir l'amour du travail bien fait.



Appel à projets jeunes : soirée de rétrospective

La restitution des projets jeunes aura lieu à la salle des Coteaux le vendredi 30 novembre à 19h, en présence des acteurs. Le Plédranais vous présente les deux projets en quelques mots.

PROJET EUROPE RAID

Baptiste Blévin, accompagné de deux amis de longue date, a parcouru cet été plus de 11 000 km à travers l'Europe afin d'acheminer des fournitures scolaires dans les écoles et associations d'Europe de l'est ; tout cela en Peugeot 205. Il a fallu un an de préparation aux trois camarades afin de réunir les fournitures (+ de 100kg) et les fonds.

Lors de la préparation Baptiste a tenté sa chance afin de faire partie des lauréats de l'aide du dispositif Aide à projets jeunes de la ville de Plédran. Après une présentation de son projet et une délibération du jury, l'équipage de trois copains a bénéficié d'une aide de 500 euros. C'est décoré du logo de la ville de Plédran et chargé de fournitures que le véhicule a pris la route le 28 juillet à la Roche-Sur-Yon. Ils ont traversé 20 pays en 23 jours, sans aucun problème mécanique. La pose de fournitures s'est faite dans une école à Mostar en Bosnie Herzégovine.



Baptiste : « La rencontre avec les enfants et le partage était un moment très fort en émotion. Les enfants étaient tous très heureux nous avons pu jouer au foot avec eux, s'échanger des dessins etc... Un moment gravé dans nos mémoires pour toujours. L'équipage a terminé son périple le 20 août. Depuis nous n'avons qu'une envie c'est de repartir aider ceux qui en ont besoin. Nous tenons également à remercier l'ensemble de nos sponsors et la ville de Plédran. »

PROJET SOLIDARITE ST-MARTIN

« Notre projet est né suite au passage de l'ouragan Irma. Nous avons été très touchés par ce drame où la reconstruction s'avère longue. Nous avons donc décidé de nous mettre en route vers l'île de Saint Martin afin d'aider la population au mieux de nos possibilités. Pour ce faire nous avons effectué des actions : du babysitting, du jardinage, du service pendant des mariages et rentrées pastorales.

De plus, nous avons reçu des subventions notamment celle de la ville de Plédran. Cette aide nous a permis de payer les billets d'avions, la nourriture, mais surtout du matériel sur place pour la reconstruction. Nous sommes partis un mois, du 14 juillet au 12 août. Sur place nous avons travaillé dans le quartier pauvre de Sandy Ground où nous avons déblayé l'intérieur et l'extérieur de maisons ainsi que reconstruit des toits. Nous avons aussi rénové une ancienne maison de garde du fort Saint-Louis ainsi qu'un local scout.

Cette mission a été très enrichissante pour nous, elle nous a permis de ressortir plus grand et plus ouvert au monde. »



A vos agendas

Soirée Appel à Projets Jeunes
Vendredi 30 novembre 2018 à 19h / Salle
des Coteaux / gratuit et ouvert à tous

ECHANGE AVEC L'AUDITOIRE

Après une présentation sous forme de documentaire, chaque groupe aura l'occasion d'échanger avec l'auditoire sur la construction et le retour de leurs projets. Cette soirée sera aussi le moment de présenter le dispositif Appel à Projets Jeunes destinés aux jeunes Plédranais âgés de 18 à 25 ans.

CSP football

Gilles Darcel donne le coup d'envoi du match

Président de la Caisse Locale Groupama de Plédran-Saint-Carreuc, Gilles Darcel a donné le coup d'envoi du match Plédran-Uzel du dimanche 21 octobre. La caisse locale a en effet offert au club du CS Plédran, le ballon de ce match de R2, de division régionale.



Nouveaux maillots U17

Le groupe U17 du CS Plédran s'est vu remettre à la fin septembre, un nouveau jeu de maillots pour entamer sa saison en Ligue de Bretagne.

Le groupe démarre la saison en brassage régionale Ligue U17, dans la poule C. L'équipe est également inscrite en Coupe de Bretagne U17.

Killian Helliet, Jean-Noel Monchoix, Jean-Marc Barbé, les éducateurs du ce groupe, avait reçu la visite d'Alain Panhalleux (Pactisoud Yffiniac) et Jean-Luc Jegard (agences immobilières Nestenn Lamballe Yffiniac Saint-Brieuc Plaintel), partenaire des maillots remis. Eric Decley, ambulance Decley Huitorel a également participer à l'équipement (shorts) des maillots U17 U18.



Nouvel équipement et sacs de sport pour l'équipe A

L'équipe A du CS Plédran, qui évolue en R2 régional, a revêtu une nouvelle tenue et chaque joueur a reçu un sac de sport, fin septembre.

Pas moins de 9 sponsors ont financé cette opération : Art et Couleurs, Hinault Carrelage, Leclerc Drive, Fuchs, Poulain Couverture et Bat'Innov, pour la tenue, tandis que SoCoo'c, Le Nôtre Maçonnerie et L'Atelier du peintre ont financé les sacs de sport.



PROGRAMME 2018 du week-end Téléthon

PARRAIN : Fabien SCHMIDT, coureur cycliste plédranais



Plédran Association Solidarité

ASSOCIATION à BUT HUMANITAIRE



- JEUDI 29 et VENDREDI 30 NOVEMBRE

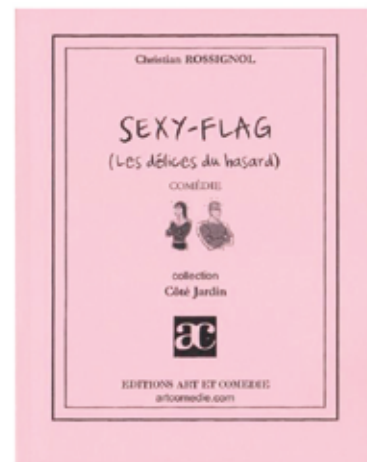
A 16 heures : vente de bonbons à la sortie des écoles

Vendredi 30 à 19 heures : Tournoi de ping-pong à la Salle Omnisport



- SAMEDI 1er DECEMBRE

- De 8 h à 11 h - Vente de viennoiseries devant le bar PMU
- En porte à porte et sur commande dans les quartiers de Plédran
- De 8 h à 11 h - Vente de décorations de Noël par l'Association Mozaïk devant l'Eglise
- Vente de peluches par Mme Hellier
- Participation de l'Union des Artisans et Commerçants Plédranais
- 10 h à 11 h 30 et 14 h 30 à 16 h - Henri Coudray propose une initiation et découverte du Viet Taï Chi (ouvert à tous à Horizon)
- 14 h à 17 h : Construction d'une échelle de pompiers à plat à Horizon
- A 20 h Salle Horizon - Le Petit théâtre des Courcils de Lanfains vous invite à rire avec la pièce de Christian Rossignol SEXY FLAG

Billets en vente au bar PMU l'Hippodrome ou auprès des membres de Plédran Solidarité



DIMANCHE 2 DECEMBRE - Randos Marche et VTT – Départs : Salle Horizon

3 circuits VTT		3 circuits MARCHÉ	
9h00 – 39 kms		8h00 - 17 kms	
9h15 – 30 kms		8h30 - 13 kms	
9h30 - 23 kms		9h00 - 8 kms	

Le ravitaillement est offert par
CARREFOUR MARKET de PLEDRAN

- De 10 h à 11 h 30 – Initiation à la Zumba-Party – Salle Horizon
- Vente de décorations de Noël par l'Association Mozaïk – Salle Horizon
- 12 h – Pot de l'Amitié offert par la municipalité – Salle Horizon

INSCRIPTIONS : le samedi 1er Décembre de 10 h à 12 h – et de 14 h à 16 h 30

Hall de **CARREFOUR MARKET**

Le dimanche 3 Décembre à partir de 7 h 30 – Salle Horizon

- MARDI 4 DECEMBRE

- 14 h – Concours de belote (ouvert à tous) par le club AMITIE LOISIRS
Salle des Côteaux

ORGANISATION : Plédran Association Solidarité

Avec la participation du Cyclo Sport Plédranais – des Pousses Cailloux – le CSP FOOT - de l'Union Pongiste plédranaise – de l'Association Mozaïk – l'Association « Moi je Danse » - Le club Amitiés Loisirs – l'Hermine Plédranaise - les commerçants de Plédran et l'Union des Artisans et Commerçants qui soutiennent nos actions pour le Téléthon et y participent et la mise à disposition du site Horizon par la municipalité, durant tout le week-end du 1^{er} et 2 décembre.

La Jeunesse fait son show

L'association Armorik'Scène, composée de son bureau et de ses bénévoles se sont réunis en octobre pour l'organisation de la 6^e édition du Festival « La Jeunesse fait son Show ! », qui aura lieu les vendredi 21 et samedi 22 décembre 2018 à la salle Horizon.

Un festival grandissant comme l'explique Gilles Darcel, président de l'association : « Nous sommes déjà arrivés à la 6^e édition de cet évènement devenu incontournable pour les Plédranais et les Costarmoricaïns. Depuis 2013, ce sont entre 200 et 300 artistes qui ont foulé cette scène, et plus de 4 000 spectateurs ! Un spectacle qui demande préparation et logistique, avec une trentaine de bénévoles qui donneront tous de leur énergie pour le bon déroulement du festival et ainsi mettre en lumière les étoiles montantes du département et de la région. » Côté artistique, ce ne seront pas moins de 40 jeunes artistes qui présenteront leurs numéros, leurs univers. Des domaines artistiques étonnants, des jeunes artistes attachants, ou des moments fascinants, cette 6^e édition promet d'être étonnante !

« Tous les ans, nous souhaitons proposer un spectacle différent, en cherchant des nouveaux jeunes artistes, des nouveaux domaines artistiques, et ainsi déclencher la curiosité, l'étonne-



ment et l'émerveillement du public. Cette année, signe d'un nouveau souffle, l'identité visuelle du festival change également avec une nouvelle affiche plus proche de l'esprit du spectacle » souligne Alexandre FOURCHON, directeur artistique et présentateur du Festival.

Comme le veut la tradition, le magicien plédranais accompagnera les spectateurs tout au long de la soirée grâce à sa présentation magique, et proposera un numéro final plein d'émotions...

La billetterie ouvrira mi-novembre, mais comme chaque année les 800 places disponibles disparaîtront rapidement, signe d'un véritable engouement ! Alors attention à ne pas tarder...

Vous l'avez compris, cette année encore à quelques jours de Noël seulement, venez vivre un moment en famille magique, unique et féérique !

Renseignements : 06 95 540 540.

Réservations : armoricscene@gmail.com

Tarifs : Adultes 10€ - Enfants (-12 ans) 5€.

Billetterie : Carré 23 (Plédran),
Boulangerie Drive Daniel (Plédran),
Groupama (Samedi Matin)



Les bénévoles de l'association
Armorik'Scène (absent sur la photo :
Serge LUCAS)

L'amicale des employés communaux a élu son nouveau bureau

Le conseil d'administration s'est réuni mardi 9 octobre à la médiathèque pour élire le nouveau bureau.

Parmi les membres, ont été élus : Présidente : Solenn Cadoret ; Vice-présidente : Céline Le Corfec ; Trésorière : Huguette Bourdonnais ; Trésorière adjointe : Béatrice Saintillan et Secrétaire : Alexandra Hamayon.

Le conseil a pu échanger sur les manifestations à venir pour les employés communaux, le premier événement sera l'arbre de Noël le vendredi 14 décembre. Une réunion sera organisée pour tous les agents le 22 janvier 2019, un moment convivial autour de la galette des rois, l'occasion de parler des futurs projets de l'amicale (concours de boules....) et de prendre les cotisations 2019.



De gauche à droite : Hervé LE GOC, Yvonne CHATTE, Alexandra HAMAYON, Huguette BOURDONNAIS, Béatrice LE CORRE, Gaël CHAPIN, Christian GUEZENNEC, Aurélie GUILLOIS, Solenn CADORET, Josiane HERVE, Céline LE CORFEC, Alexandra LE MARREC, absentes sur la photo : Béatrice SAINTILLAN et Magali LE LEFF

L'amicale Laïque de Plédran organise le :

DIM 25 NOVEMBRE

24^e BROCANTE VIDE-GRENIER

HIPPODROME DE LA BAIE

PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

9H - 18H - Entrée : 1,00 € Gratuit - 12 ans

Contact : 06 21 69 37 82

berny.clt@hotmail.fr

Didier LEBRAS
Maître d'œuvre - Concepteur
CONSTRUCTION/RENOVATION/EXTENSION
Tel 02 36 63 32 06 - Port 06 77 87 31 39
www.lebrasdidier.fr - 22 120 YFFINIAC

Gwendoline et Franck GALIVEL
G 06 24 99 81 15
F 06 81 50 60 64
energies.couleurs@gmail.com
www.energiescouleurs.com

Téléthon

et des Artisans



L'Union des Commerçants et Artisans de Plédran vous propose à cette occasion une vente de vin et chocolat chauds au profit du Téléthon à partir de 10h30 le samedi 1er décembre sur la place du marché jusqu'à 13h. Vous nous retrouverez à la salle horizon dans l'après-midi. Et le Père-Noël sera présent !!!



Amicale Laïque : vente de sapins

L'Amicale Laïque de Plédran organise comme chaque année, une vente de sapins de Noël.

Ces sapins sont cultivés en Bretagne, dans les Côtes d'Armor (canton de Merdrignac). Nous vous proposons 3 essences de sapins, dans différentes tailles et aux tarifs suivants :



ESSENCE	TAILLE en cm	PRIX
EPICEA	100 / 150	10 €
	150 / 200	13 €
	200 / 250	21 €
ABIES GRANDIS	100 / 150	12 €€
	150 / 200	17 €€
	200 / 250	29 €€
NORDMANN	100 / 150	19 €€
	150 / 200	26 €€
	200 / 250	32 €€
CROISILLONS	60 / 60	3 €€
	70 / 70	4 €

La livraison des sapins aura lieu le vendredi 7 décembre 2018 de 16h à 19h, sur le parking d'Horizon à Plédran. Pour passer votre commande vous pouvez :

- télécharger le bon de commande sur le site internet de l'Amicale Laïque à l'adresse suivante : Amicalelaiquedepledran.jimdo.com
- Ou contacter : Angélique GORTAIS au 06 61 87 56 60 - angelique.gortais@neuf.fr.

Les bénéfices générés par cette vente seront intégralement reversés aux écoles publiques de Plédran pour le financement des activités pédagogiques des élèves.

L'Association Plédranaise de Viet Tâi Chi participe au Téléthon

L'APVTC participera au prochain Téléthon le samedi 1^{er} décembre 2018.

Deux ateliers de Viet Tâi Chi vous sont proposés de 10h à 11h30 et de 14h30 à 16h. Une cotisation de 5€ par personne sera reversée à la recherche médicale. Venez nombreux supporter les

bénévoles du Téléthon et découvrir une activité qui convient à tous les âges.

La Compagnie des Nounous voyage

Le 28 septembre, sous un magnifique soleil d'automne, la Compagnie des Nounous s'était donné rendez-vous sur le site de Boutdeville à Langueux.

Les enfants et leur assistante maternelle ont embarqué à bord de petits trains pour découvrir le parc arboré entourant le musée de la Briqueterie. Tous les voyageurs, ravis, sont ensuite allés se promener le long des grèves.

Les découvertes et les animations continuent car l'association a encore plein de projets : la gym en musique, une petite boum avec des musiques tendances, de l'éveil musical avec Samuel Cosson, des histoires et comptines, du bricolage et un spectacle de Noël en fin d'année.

Rappelons aussi que notre prochain vide-grenier se tiendra en mai 2019 à la salle Horizon et permettra de poursuivre toutes ces activités grâce aux fonds récoltés !



Contact : 06 84 23 54 89 ou au 06 52 78 55 95.

Club Amitié-Loisirs

Les derniers rendez-vous de l'année

Vendredi 23 novembre : repas de fin d'année salle des Coteaux

Mardi 27 novembre : jeux de société salle Louis Guilloux

Samedi 1^{er} décembre : journée à Pontivy

Samedi 1^{er} décembre : permanence de 10h à 12h, salle Angéla Duval. Inscription et paiement de la cotisation 2019 : 16,50 €€

Mardi 4 décembre : concours de belote au profit du TELETHON, salle des Coteaux. Ouvert à tous, tirage au chapeau à chaque partie

Mardi 11 décembre : après midi loisirs, jeux de société, danse, salle des Coteaux

Samedi 15 décembre : permanence de 10h à 12h, salle Angéla Duval. Inscription et paiement de la cotisation 2019 : 16,50 €€

Mardi 18 décembre : concours de belote ouvert à tous, salle des Coteaux. Tirage au chapeau à chaque partie

Votre agenda

Novembre

- **Le 22** : Assemblée générale - A.P.E.L et O.G.E.C - Horizon
- **Le 23** : Assemblée Générale - FNACA - Horizon
- **Le 25** : Brocante Amicale laïque - Hippodrome de la baie
Assemblée Générale + Repas - CSP Cyclo - Horizon
- **Le 27** : Goûter - Association Amitié et Loisirs - salle Louis-Guilloux
- **Le 30** : Appel à Projets Jeunes - Salle des Coteaux

Décembre

- **Du 1^{er} au 2** : Téléthon - P.A.S - Horizon
- **Le 4** : Assemblée Générale - ADMR - Anjela Duval
- **Le 11** : Goûter - Association Amitié et Loisirs - Salle des Coteaux
- **Le 14** : Assemblée Générale - Comité de Quartier des Landes - Anjela Duval
- **Du 15 au 16** : Marché de Noël - Horizon
- **Du 21 au 22** : Spectacle - Armorik Scène - Horizon
- **Le 22** : Trail de Noël - Les Chemins de Traverse - Salle Omnisport
- **Le 29** : Don du sang - EFS - Horizon

Le mot de la Minorité

La Poste

L'ouverture du bureau de poste de Plédran va passer de 28h45 à 19h30 début 2019 par semaine.

Cette nouvelle donne nous montre à quel point la Poste n'entend plus honorer sa mission de service public. Et ce qui nous étonne, c'est l'aval de Mr le Maire pour de tels changements. Les arguments avancés sont toujours les mêmes, diminution du courrier, moins de passages au bureau, montée en puissance des communications internet et surtout difficultés financières car moins de rentabilité...

En admettant certains propos, tel le développement de l'internet, il reste malgré tout un pan du service qui ne sera plus assuré et cela est très dommageable notamment pour la partie la plus fragilisée de la population à savoir nos aînés et les plus démunis.

Alors pourquoi Mr le Maire se satisfait-il de cette situation ? Il dit avoir gagné 4h d'ouverture sur la demande de la Poste,

mais la vraie lecture est que REELLEMENT nous avons perdu 8h15 !

S'il est de bon ton de regarder le verre à moitié plein, il aurait été plus judicieux d'associer l'ensemble du CM, comme à Hillion, à la réflexion et aux négociations pour conserver l'amplitude horaire. Faire cavalier seul, est-ce une attitude pour se prévaloir de savoir négocier ou pour ne pas déplaire à la Poste ?

Avec de telles restrictions d'ouverture, nous atteignons un seuil critique pour la viabilité à terme de notre bureau, d'ici 2 à 3 ans. Moins d'ouverture entraînera nécessairement moins de clients !

Nous ne comprenons absolument pas que l'ensemble du Conseil Municipal, voire la population, n'ait pas été informé et convié en juin à cette réflexion sur la question fondamentale de service public. La fermeture partielle était actée depuis début juillet (date confirmée par Mr le Maire en CM du 23 oct.). La Minorité l'a appris par voie de presse fin septembre alors que nous avons demandé à en échanger au CM de septembre !

Où est passée l'expression démocratique ?

Est-ce là une manière de procéder vis-à-vis de la population ? Nous ne le pensons pas.

Mais ce qui nous intéresse surtout, c'est de sauver ce bureau qui a toute son utilité sociale dans une commune de plus de 6500 habitants. Nous croyons encore à l'existence d'un bureau digne de ce nom et nous voulons le démontrer aux responsables de la Poste. Cependant, cela ne peut se faire qu'avec vous, Plédranaises et Plédranais, aussi nous vous invitons à un rassemblement citoyen pour la défense du bureau de poste Place Julien Tanguy, samedi 24 novembre 2018 à 11h.

Venez nombreux, il en va de la pérennité de notre bureau de poste.



INVITATION

A l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la Guerre d'Algérie et le combats du Maroc et de la Tunisie,

Stéphane Briend, Maire,

et le Conseil Municipal de Plédran

vous invitent à la cérémonie qui aura lieu le mercredi 5 décembre à 11 h, au monument aux Morts.

Rendez-vous devant la mairie à 10h30.

Cette commémoration sera suivie d'un vin d'honneur à la mairie (salle du Conseil Municipal).

ÉCOLE DES COTEAUX

Début de la classe orchestre

Depuis mi-septembre, tous les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école (35 au total) participent à la classe orchestre encadrée par Pauline (violon), Dimitri (violoncelle) et Arnaud (guitare). Les trois sont professeurs de musique à l'école de musique de Plédran. Lors de la première séance, les élèves ont pu essayer chaque instrument pour ensuite faire leur choix. Chaque élève aura son propre instrument tout au long de l'année scolaire. Maintenant, chaque mardi après-midi, les élèves ont une heure de cours de musique en pupitre (chaque groupe d'instruments joue dans des salles séparées). Puis, ils sont réunis en orchestre pour jouer ensemble pendant une autre heure afin de mettre en pratique collectivement ce qu'ils ont appris juste avant.

En fin de journée, ils rentrent chez eux avec leur instrument pour pouvoir s'entraîner et refaire dans la semaine ce qu'ils ont appris dans la journée.

Un grand merci à la municipalité, l'Inspection Académique, l'association Classe Orchestre et l'Association Musicale Plédranaise sans qui ce beau projet n'aurait jamais vu le jour.



Sport et solidarité

Les élèves de CP et de CE1-CE2 ont participé au « Cross de la Solidarité », le 11 octobre.

La rencontre sportive qui s'est déroulée dans le parc de la Briquèterie de Langueux, rassemblait plusieurs écoles des environs. Les quelques gouttes de pluie n'ont pas entamé la détermination des jeunes coureurs de l'école qui ont couru pendant les 10, 15 ou 20 minutes qu'ils s'étaient fixés dans leur contrat individuel.

La rencontre était aussi l'occasion pour les enfants de faire un geste solidaire en remettant des livres aux bénévoles du Secours Populaire présents sur le site pour qu'ils soient offerts aux familles les plus démunies.



DIVERS

■ Achète bois sur pied sur la commune ou aux environs. **Tél : 06 68 54 02 05**

■ A vendre : Table salon bois massif (parquet) 80x80 ; Table salle chêne massif 180x90, avec ou sans 2 bancs ; 2 matelas ; 1 sommier à lattes 1 personne ; 1 congélateur coffre 325 L, 1 frigo AYA hauteur 1,80 m (très récent) ; 1 robot multifonctions neuf ; 1 canapé marron longueur 1,70 m. Le tout en très bon état, de tout petits prix. **Tél : 06 11 68 99 89.**

IMMOBILIER

■ A louer un local pour hivernage de caravane à Plédran. **Tél : 02 96 32 30 50** (aux heures de repas).

■ Loue à l'année Maison F3 avec 2 garages, cour, jardin, à 15 min du centre-ville, 400 m de l'axe Loudéac - Saint-Brieuc, lieu-dit Péran. Libre début décembre.

Tél : 02 96 42 46 65

Le 31 décembre à Plédran Réveillon du nouvel an contre la solitude

Salle Louis Guilloux, à 19h30
Chacun est invité et peut inviter...
Chacun participe selon ses moyens.

Contactez Pierre Milleret au 06 49 42 29 18. Des co-voiturages seront organisés.

Nouvelles vitrines

Rénovation clé en main



Cédric Heckel vous propose ses services dans le domaine de la rénovation de votre habitat : la création ou réhabilitation de votre salle de bain « clé en main », l'aménagement de vos combles et l'isolation par l'intérieur de votre maison, la mise en sécurité ou aux normes de votre installation électrique. Vous pouvez également le solliciter pour la réalisation de l'entretien de votre chaudière fioul et VMC.

Vous avez un projet ?

N'hésitez pas à le contacter, il saura vous conseiller.

Téléphone : 06.50.05.25.03
Le Clos Borgne 22960 PLEDRAN
Mail : cedric.heckel@bbox.fr
Facebook : ch.cedric.heckel

Paméla Rouxel, nouvelle esthéticienne Cosy Home

Envie de soins esthétiques, Paméla Rouxel s'occupe de vous.



38 La Ville-Orgouët à Plédran.

Tél. : 06 62 66 56 72.

cosyhome.esthetique@gmail.com

Facebook : cosyhome Esthétique Paméla Rouxel
et sur Instagram



MARCHE DE NOËL

organisé par la Ville de Plédran

Sculptures sur ballons, caricaturiste

Lâchers de pigeons

Visites du Père Noël et tours de calèche

Autos-tamponneuses



SAM. 15 DEC.

10H A 19H

DIM. 16 DEC. 2018

10H A 18H

buvette et restauration tenues par
l'Association des Arts Plastiques de Plédran

entrée libre

Horizon
PLEDRAN

HORIZON-PLEDRAN
Rue Jacques Prévert
02.96.64.30.30

**ville de
Plédran**

